Santé Canada Health Canada

Votre santé et votre sécurité... notre priorité. *Your health and safety... our priority.*

Limites maximales de résidus fixées EMRL2008-33

Métalaxyl

(also available in English)

Le 17 novembre 2008

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Section des publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6605C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra_publications@hc-sc.gc.ca
www.pmra-arla.gc.ca
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

ISBN : 978-0-662-04822-0 (978-0-662-04823-7)
Numéro de catalogue : H113-29/2008-33F (H113-29/2008-33F-PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.

En vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada a ajouté une nouvelle utilisation visant les légumes-feuilles véritables (sous-groupe de cultures 4A; voir l'annexe I) sur l'étiquette du fongicide Apron XL LS, contenant du métalaxyl-M de qualité technique. Cette utilisation approuvée au Canada est décrite sur l'étiquette de ce produit (numéro d'homologation 25585).

Des limites maximales de résidus (LMR) correspondant aux résidus de l'isomère séparé du métalaxyl-M sont prises en compte par les LMR fixées pour le racémate non séparé qu'est le métalaxyl dans le document de consultation de la série Limites maximales de résidus proposées intitulé *Métalaxyl* (PMRL2008-16), publié le 8 mai 2008. L'ARLA n'a reçu aucun commentaire à la suite de cette consultation.

Afin de se conformer aux obligations du Canada en matière de commerce international, une consultation sur les LMR proposées a aussi été menée à l'échelle internationale par envoi d'une notification à l'Organisation mondiale du commerce coordonnée par le Conseil canadien des normes. L'Organisation mondiale du commerce n'a reçu aucun commentaire dans le cadre de cette consultation.

En date de la publication du présent document, les LMR suivantes sont légalement en vigueur pour les denrées restantes du sous-groupe des légumes-feuilles véritables et constituent un ajout aux LMR déjà fixées pour le métalaxyl.

Limites maximales de résidus fixées pour le métalaxyl

Appellation courante	Définition du résidu	LMR (ppm)*	Denrées**
Métalaxyl	*N*-(méthocyacétyl)-*N*-(2,6-xylyl)-DL-alaninate de méthyle, y compris les métabolites pouvant être transformés en groupement 2,6-diméthylaniline, exprimé en équivalents de métalaxyl	5,0	Amarante, chrysanthème à feuilles comestibles, chrysanthème des jardins, cresson alénois, cresson de terre, endives, feuilles d'arroche, feuilles de cerfeuil fraîches, feuilles de persil fraîches, feuilles de pissenlit, laitue frisée***, laitue pommée***, mâche, oseille, pourpier, pourpier d'hiver, radicchio, roquette

* ppm = partie par million

** Les épinards de Nouvelle-Zélande, les épinards et les baselles ne font pas partie de cette liste, car ils sont couverts par la LMR fixée de 10 ppm visant les « épinards ».

*** La LMR fixée de 5,0 ppm pour la « laitue » est remplacée par des LMR séparées pour la « laitue pommée » et la « laitue frisée ».

La liste complète de toutes les LMR fixées au Canada est affichée dans le site Web de l'ARLA à la page Limites maximales de résidus.

Annexe I

Numéro et définition du sous-groupe de cultures

Numéro	Définition	Denrées
4A	Légumes-feuilles, sauf ceux du genre *Brassica* Légumes-feuilles véritables	Amarante Baselle Chrysanthème à feuilles comestibles Chrysanthème des jardins Cresson alénois Cresson de terre Endives Épinards Épinards de Nouvelle-Zélande Feuilles d'arroche Feuilles de cerfeuil fraîches Feuilles de persil fraîches Feuilles de pissenlit Laitue frisée Laitue pommée Mâche Oseille Pourpier Pourpier d'hiver Radicchio Roquette